

LABRESSEINFOS

Bulletin d'informations de la commune de La Bresse | n° 426 | Février 2025

DOSSIER La Bête des Vosges

Marché d'hiver

Dans une ambiance conviviale de montagne, le marché d'hiver ouvrira ses portes le samedi 8 février jusqu'au dimanche 9 mars. Tout au long du mois, des musiciens se produiront les mardis, jeudis et samedis de 17 h à 19 h.

De 10 h 30 à 19 h, vous pourrez vous balader et découvrir des artisans, mais aussi déguster ou emporter des tartes flambées, des plats chauds, des crêpes, des beignets, du vin chaud, du punch, du miel, des charcuteries...

Après une journée à la neige, place aux festivités avec les animations musicales :

- Mardi 11 : Mr Yaz (soul)
- Jeudi 13 : M. Franck (rock)
- Samedi 15 : Peggy Saoule (rythm'n'blues, rock, soul)
- Mardi 18 : El Nino Solo (country rock blues)
- Jeudi 20 : Ceci-Cela (reprises françaises et internationales)
- Samedi 22 : Sorbet Citron (reprises variétés)
- Mardi 25 : Gino et Alexis (ambiance années 30)
- Jeudi 27 : Snapshot (reprises des années 60 à nos jours)
- Samedi 1^{er} mars : La Friche et le Chauve (rock)
- Mardi 4 mars : DJ Micka - Mardi gras 
- Jeudi 6 mars : El Nino Solo (country rock blues)



Spectacles pour enfants, les mercredis 12, 19, 26 février et 5 mars à 18 h.
Plus d'infos dans l'agenda



4

Vivre ensemble

5-8

Actualités

8

Cinéma

9

Infos sympas

10

Tribune

11-17

Dossier

La Bête des Vosges

18-22

Dans le Rétro

23

Infos Pratiques

24

Agenda

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - N° 426BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE**FÉVRIER 2025****Directeur de la publication**

Yannick Danièlou

Administration, rédaction, publicitéMairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21
bulletin@labresse.fr**Mise en Page**

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photosMairie de La Bresse, écoles, Office de Tourisme
Communautaire et associations diverses,
Ernest Gless, Robin Hunzinger, INA, Vosges Matin,
La Liberté de l'Est, L'Est Républicain**Tirage**

2500 exemplaires

*Bressaudes, Bressauds,*

Dans ce bulletin municipal de février, je souhaite aborder un sujet qui nous concerne tous : la situation politique nationale et ses répercussions sur nos collectivités. Comme vous le savez, l'absence de loi de finances votée a des conséquences directes sur nos budgets locaux.

Cette incertitude budgétaire complique la planification de nos projets et services essentiels. Nous devons faire face à des défis importants pour garantir le bon fonctionnement de nos infrastructures et le bien-être de nos habitants.

Malgré cette situation quelque peu chaotique, nous avons fait le point sur les projets les plus importants de l'équipe municipale pour cette année, lors de la cérémonie des vœux aux forces vives. Les semaines à venir sont consacrées à l'établissement du budget 2025 de notre commune qui prendra en compte ces projets et l'obtention de subventions nécessaires à leurs financements. Le vote de ce budget se fera fin mars et sera porté à votre connaissance dans un prochain bulletin mensuel.

En ce qui concerne le nouveau cabinet médical de la rue des Boudières, les travaux ont démarré et le planning de réalisation sera respecté. Ce nouveau bâtiment devrait inciter de nouveaux médecins à s'installer, avec des conditions de travail et financières optimales.

Soyez assurés que nous travaillons activement pour trouver des solutions et maintenir la qualité des services que vous attendez. Votre soutien et votre compréhension sont précieux en ces temps difficiles.

Sincèrement

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

Le Saviez-vous ?

Zoom sur l'affichage en urbanisme lors de travaux :

Questions / réponses à propos des obligations en la matière.

L'affichage de l'autorisation est-il obligatoire ? : oui

Par qui doit-il être mis en place ? : le bénéficiaire de l'autorisation

Quand ? : dès réception de la notification de l'arrêté de permis de construire ou de la non-opposition à la déclaration préalable

Où ? : le panneau doit être visible de la voie publique et affiché sur le terrain de l'opération

Quoi ? : toutes les autorisations d'urbanisme. En matière d'affichage, petits et grands travaux sont soumis à la même obligation : changement ouverture, division de terrain, terrasse, maison, isolation, extension etc.

Contenu ? : pour un affichage conforme, il y a des mentions obligatoires à faire figurer sur le panneau (www.service-public.fr)

Comment ? : panneau rectangulaire d'au moins 80 cm de côté (ce type de panneau est disponible dans les magasins de bricolage)

Durée ? : sans interruption pendant toute la durée des travaux et au minimum 2 mois même si les travaux sont de courte durée

Pourquoi ? : pour purger les voies de recours, c'est-à-dire qu'à partir du premier jour de l'affichage sur le terrain pendant 2 mois, une personne intéressée peut contester l'autorisation qui a été accordée. Au-delà, l'autorisation ne peut plus être contestée. En l'absence d'affichage, les délais de contestation restent ouverts même après l'achèvement des travaux.

Référence réglementaire: Article R.424-15 du code de l'urbanisme.

Pour aller plus loin : www.service-public.fr.

Contact : service urbanisme à la Mairie de La Bresse.

LE VRAI CONSEIL



PULSAT LA BRESSE
10 RUE PAUL CLAUDEL
88250 LA BRESSE

Téléphone :
03.29.23.75.76
mail :
labresse88@pulsat88.fr

ELECTROMENAGER - TV
ANTENNE - VIDEOSURVEILLANCE
LITERIE-DECO-ARTS DE LA TABLE



Marc Morel
construction

Couverture - Bardage - Zinguerie - Maçonnerie

☎ 03 55 82 17 79
☎ 06 23 07 69 20
✉ marcmorel88250@outlook.fr
📍 179 rue du Hohneck
88250 LA BRESSE

Téléchargez l'appli
La Bresse Hautes Vosges

DISPONIBLE SUR
Google Play

DISPONIBLE SUR
App Store



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Vie communale

Vœux

La commune de La Bresse a innové pour sa cérémonie de vœux aux forces vives en organisant un jeu interactif réunissant environ 150 participants, dont des entreprises, associations, élus locaux, et représentants institutionnels. Un quizz de 21 questions sur les projets communaux, animé par Jérôme Mathieu, premier adjoint et Chantal Poirot, a récompensé trois gagnants.

Le conseil municipal des jeunes a présenté ses vœux et évoqué ses projets, comme la rénovation du parcours de santé. Madame le Maire a ensuite détaillé les projets pour 2025 : création d'un cabinet de santé dans les appartements de fonction de l'ancien



collège, d'hébergements pour travailleurs saisonniers, d'un pôle enfance, d'un bâtiment regroupant les services sociaux, et poursuite des études pour un stade nordique quatre saisons. Elle a aussi abordé la lutte contre la conversion des logements en meublés touristiques.

Les élus présents, Didier Houot Maire de Vagney et Président de la Communauté de communes des Hautes Vosges, Daniel Gremillet Sénateur des Vosges et Christophe Naegelen député de la 3^e circonscription des Vosges, ont souligné les défis budgétaires, les enjeux de santé, et l'importance du dynamisme associatif.

Madame le Maire concluait la cérémonie en s'adressant à l'ensemble des forces vives présentes : « face aux défis qui s'annoncent, je vous invite à rester mobilisés, à partager vos idées et à vous engager encore davantage pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre ».

Groupe théâtral de La Bresse

Forêt pas qu'on se perde.

Cette année le groupe théâtral de La Bresse propose un stage de cohésion.

Et pourquoi pas une randonnée en forêt pour que tout le monde apprenne à se connaître.

Toute l'équipe est déjà à pied d'œuvre pour préparer une petite balade qui devrait enchanter tout le monde ...

Rendez-vous à la salle Grand Ecran les samedis 8, 22, 29 mars et 5 avril, les vendredis 14 mars et 4 avril, les mercredis 19 et 26 mars à 20h30 ainsi que le dimanche 16 mars pour une séance à 15h.

FORÊT PAS QU'ON SE PERDE ! une comédie de Viviane Tardivel.

Les réservations peuvent se faire dès à présent :

- En ligne sur : Billetweb: <https://www.billetweb.fr/foret-pas-quon-se-perde>
 - Par téléphone au 06 69 68 82 66, les soirs de 20h à 22h à partir du 1^{er} février
 - Permanence à l'entrée de la salle Grand Ecran les dimanches matin de 9h à 12h30 à partir du dimanche 2 février.
- A bientôt !



ACTUALITÉS

Vie communale

Crèche-garderie Anicé le Sotré à la station de La Bresse-Hohneck

Depuis la fin de l'année 2024, la Mairie de La Bresse assure un nouveau service avec la gestion de la crèche garderie « Anicé le Sotré » à la station de La Bresse-Hohneck, ceci afin de proposer une offre de garde aux locaux ainsi qu'aux familles venant



passer leur séjour sur notre Commune. Cette possibilité fait partie des critères obligatoires pour conserver le Label Famille Plus détenu par la Commune depuis plusieurs années.

Dans ce cadre un partenariat a été mis en place avec la société Labellemontagne et l'Ecole de Ski Français de La Bresse, l'objectif étant que les éventuels déficits ne soient pas supportés par la commune.

Depuis le 22 décembre 2024 jusqu'au 14 mars 2025, du dimanche au vendredi, la structure accueille les enfants de 3 mois à 10 ans. Les prestations sont disponibles à l'heure, à la demi-journée ou encore à la semaine. Celles-ci peuvent être combinées avec des cours de ski assurés par l'ESF, et ce, à partir de 3 ans environ.

Pendant la journée, les enfants sont accueillis par du personnel qualifié, qui propose aux enfants différentes activités ainsi que des temps plus calmes et libres, ce qui permet aux enfants de se poser après leur séance de ski. 102 enfants ont déjà pu bénéficier de cet accueil lors des vacances de Noël.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter directement la structure aux coordonnées suivantes :

En saison : 03 29 23 04 88 / hors saison : 06 75 07 75 04

creche-garderie@labresse.fr

Événementiel

Saint-Patrick 2025

The Celtic Tramps + Bezed'h

Du violon, de l'accordéon, de la bombarde...

The Celtic Tramps, une bande de musiciens naufragés, prête à faire danser comme on le faisait jadis.

Assurément Folk Rock Celtique, cette bande de copains vous emmène dans son univers musical super dynamique et folklorique, ils le disent eux-même :

«Nos chansons prennent à l'abordage les coins de rues, les ports, les pubs, bars et salles de spectacles en manque de vibrations folkloriques»

Les Bézéd'h c'est un répertoire de compos, de reprises, de Rock Celtique. Tous les ingrédients d'une Saint Patrick placée sous le signe des énergies positives.

À découvrir absolument.

Contact : Chantal Poirot

Music Live Events - 06 32 50 69 76



Complexe Piscine Loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse
Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net
E-mail : accueil-piscine@cchautsvosges.fr

LEÇONS DE NATATION : (entrées piscine en sus) avec inscriptions directement auprès du Maître-Nageur

SAUNA-HAMMAM :

Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués.

Par téléphone : 03 29 26 21 20

par mail : accueil-piscine@cchautsvosges.fr

Le tableau indique les horaires d'ouverture des vestiaires.

Les bassins ferment 15' avant la fermeture,

le toboggan et le bain à bulles 30' avant.

Prévoir une pièce de 1€ pour le casier vestiaire

Les shorts, caleçons, bermudas et assimilés

ne sont pas autorisés

Du samedi 8 février au vendredi 9 mars 2025

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam (sur réservation)	Activités (sur réservation) sauf jour férié
Lundi	14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	Aquatraining de 18 h à 18 h 45
Mardi	10 h à 13 h / 14 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	Aquabike de 19 h et 19 h 45 Club de triathlon de 17 h 45 à 19 h 45
Mercredi	10 h à 13 h / 14 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	location 30 min bike entre 15 h à 18 h Aquagym de 19 h et 19 h 45
Judi	10 h à 13 h / 14 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	
Vendredi	16 h à 20 h 45	16 h à 20 h 15 sur réservation	Aquagym de 12 h 15 à 13 h Séniors de 15 h à 16 h location 30 min bike entre 16 h à 20 h Club de triathlon de 18 h à 20 h Entraînement BNSSA de 19 h et 20 h 30
Samedi	10 h à 13 h / 14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	Club de triathlon de 10 h 30 à 12 h location 30 min bike entre 14 h à 17 h
Dimanche	10 h à 13 h		

Événementiel

Yélane Humbert, nouvelle présidente du Festival de Sculpture de La Bresse

Un nouveau chapitre pour le Festival International de Sculpture Camille Claudel

Le Festival International de Sculpture Camille Claudel, rendez-vous phare de La Bresse et des Vosges, s'apprête à écrire une nouvelle page sous la présidence de Yélane Humbert. Celle-ci succède à Alexandrine Ducret, figure emblématique qui a dirigé l'événement depuis 2014. Cette transition marque le début des préparatifs pour l'édition de mai 2026.

Un héritage marquant

Pendant plus de dix ans, Alexandrine Ducret a insufflé au festival un dynamisme unique, mettant en lumière des talents émergents et intégrant une dimension pédagogique à la programmation. Lors de sa dernière réunion, elle a exprimé sa gratitude envers l'équipe : « *Votre énergie et votre expertise ont permis au festival de rester un carrefour de créativité et de relever les défis.* »

Une présidence portée par la passion

Yélane Humbert, ancienne bénévole, revient sur son parcours : « *François Galland m'a donné l'opportunité de m'investir, et j'ai développé des compétences variées, notamment en reportage grâce à Résonance FM.* » Forte de cette expérience, elle prend les rênes avec enthousiasme.

2026 : « Un monde à l'envers »

Sous ce thème, la prochaine édition invitera les artistes à explorer les déséquilibres du monde actuel tout en jouant sur les notions de renversement et de perspectives décalées. « *Chaque sculpture racontera une histoire singulière et renversante* », promet Yélane Humbert.

Avec ce passage de témoin, le festival affirme sa volonté de rester un rendez-vous culturel incontournable, en phase avec les enjeux du XXI^e siècle.



Vie communale

Stage de pilates

Respirez, Renforcez, Relaxez



Association sportive La Bresse
Pour Femmes et Hommes

Vous cherchez à améliorer votre bien-être physique et mental ? Ne manquez pas notre stage de Pilates, ouvert à tous et conçu pour tous les niveaux ! Que vous soyez débutant ou pratiquant avancé, notre instructrice certifiée, Elise, vous guidera à travers des séances dynamiques et relaxantes.

Ce que vous allez découvrir ou approfondir :

- Techniques de respiration pour une meilleure concentration
- Renforcement musculaire en profondeur
- Amélioration de la flexibilité musculaire et de la posture
- Évasion mentale : moments de détente pour apaiser l'esprit

Mardi 11 Février 2025

de 18 h 30 à 20 h 30

Lieu : Salle des Fêtes de La Bresse

Tarif : 12 €

Tapis prêtés - Inscriptions recommandées
justocorps@laposte.net - 06 07 48 31 56 /
06 33 92 53 93

Transformez votre corps et votre esprit
avec le Pilates !

En mouvement avec Just'O'Corps



PILATES

ANIMÉ
PAR
ELISE

REJOIGNEZ-NOUS POUR UN STAGE DE PILATES DYNAMIQUE ET RELAXANT

ADAPTÉ A TOUS LES NIVEAUX



STAGE DE PILATES
Tapis prêtés
TARIF : 12 €

11 FEVRIER 2025
DE 18 H 30 A 20 H 30

SALLE DES FÊTES - LA BRESSE
8 Rampe de l'Hôtel de Ville

Inscriptions recommandées
justocorps@laposte.net
06 07 48 31 56/06 33 92 53 93

MLC-Cinéma Grand écran

Programme à partir du 5 Février 2025

Semaine du 5 au 11 février

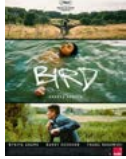


LA FILLE D'UN GRAND AMOUR

Sortie : 8 janvier 2025 (1h34). Comédie dramatique, Romance réalisée par Agnès De Sacy avec Isabelle Carré, François Damiens, Claire Duburcq

Tout public

Ana et Yves se sont aimés passionnément puis se sont séparés. Des années plus tard, leur fille, Cécile, réalise un documentaire sur leur rencontre. Ils se revoient à cette occasion. Toujours marqués par leur amour passé, ils vont alors chercher un chemin pour revenir l'un vers l'autre...



BIRD

Sortie : 1^{er} janvier 2025 (1h58). Drame réalisé par Andrea Arnold avec Barry Keoghan, Franz Rogowski, Nykiya Adams

Tout public avec avertissement : La tension constante du film et plusieurs scènes brutales dont une très réaliste de violence conjugale sont susceptibles de heurter la sensibilité d'un public non averti.

À 12 ans, Bailey vit avec son frère Hunter et son père Bug, qui les élève seul dans un squat au nord du Kent. Bug n'a pas beaucoup de temps à leur consacrer et Bailey, qui approche de la puberté, cherche de l'attention et de l'aventure ailleurs.



TOTTO-CHAN, LA PETITE FILLE À LA FENÊTRE

Sortie : 1^{er} janvier 2025 (1h54). Animation, Famille réalisée par Shinnosuke Yakuwa avec Liliana Óno, Koji Yakusho, Shun Oguri

Tokyo, début des années 1940. Tetsuko, que tout le monde appelle Totto-Chan, est une petite fille pleine de vie qui mène la vie dure à son institutrice, qui finit par la renvoyer. Ses parents décident de l'inscrire à Tomoe, une école pas comme les autres où de vieux wagons font office de salles de classe. Son directeur y met l'accent sur l'indépendance et la créativité des enfants. Tandis que la Japon s'effondre dans la guerre, Totto-Chan va découvrir que les petites expériences de la vie sont plus importantes que les leçons.

Semaine du 12 au 18 février



EN SORTANT DE L'ÉCOLE, À NOUS LE MONDE !

Sortie : 29 janvier 2025 (0h40). Animation, Famille Ce programme inédit est une collection de 13 courts métrages d'animation dont la proposition est d'associer 13 poèmes animés par de jeunes cinéastes pour aborder les thèmes suivants : la liberté, le voyage et la découverte du Monde.



L'AMOUR AU PRÉSENT

Sortie : 1^{er} janvier 2025 (1h48). Comédie dramatique, Drame, Romance réalisée par John Crowley avec Andrew Garfield, Florence Pugh, Aoi Hinds

Tout public

Almut et Tobias voient leur vie à jamais bouleversée lorsqu'une rencontre accidentelle les réunit. Une romance profondément émouvante sur les instants qui nous changent,

et ceux qui nous construisent.



LA CHAMBRE D'À CÔTÉ

Sortie : 11 décembre 2024 (1h31). Comédie réalisée par Arnaud Lemort avec Christian Clavier, Baptiste Lecaplain, Claire Chust

Tout public

Ingrid et Martha, amies de longue date, ont débuté leur carrière au sein du même magazine. Lorsqu'Ingrid devient romancière à succès et Martha, reporter de guerre, leurs chemins se séparent. Mais des années plus tard, leurs routes se recroisent dans des circonstances troublantes...

FILM DES AMIS DE PFORZHEIM

Semaine du 19 au 25 février



SLOCUM ET MOI

Sortie : 29 janvier 2025 (1h15). Animation, Famille réalisée par Jean-François Laguionie

Début des années 50, sur les bords de Marne, François, un jeune garçon de 11 ans, découvre avec intérêt que ses parents entament, dans le petit jardin familial, la construction d'un bateau, réplique du voilier du célèbre marin Joshua Slocum.

Au long des années, dans une France d'après-guerre, le jeune François va voguer de l'adolescence à l'âge adulte. Au fil de la construction du bateau, tout en portant un regard tendre et poétique sur sa mère et son père, le jeune garçon entamera sa propre aventure, celle qui le mènera sur le chemin de ses passions, la mer et le dessin.



TOUTES POUR UNE

Sortie : 22 janvier 2025 (1h35). Aventure réalisée par Houda Benyamina avec Oulaya Amamra, Sabrina Ouazani, Déborah Lukumuena

Quand Sara, jeune fille en fuite, découvre que les Trois Mousquetaires qui protègent la Reine de France sont en réalité des femmes, elle décide de partir avec elles et de suivre leur exemple : se transformer pour être libre, se transformer pour être soi...



JOUER AVEC LE FEU

Sortie : 22 janvier 2025 (1h58). Drame réalisé par Delphine Coulin et Muriel Coulin avec Vincent Lindon, Benjamin Voisin, Stefan Crepon

Pierre élève seul ses deux fils. Louis, le cadet, réussit ses études et avance facilement dans la vie. Fus, l'aîné, part à la dérive. Fasciné par la violence et les rapports de force, il se rapproche de groupes d'extrême-droite, à l'opposé des valeurs de son père. Pierre assiste impuissant à l'emprise de ces fréquentations sur son fils. Peu à peu, l'amour cède place à l'incompréhension....

Semaine du 26 février au 4 mars



PADDINGTON AU PÉROU

Sortie : 5 février 2025 (1h46). Aventure, Comédie, Famille réalisée par Dougal Wilson

Alors que Paddington rend visite à sa tante Lucy bien-aimée, qui réside désormais à la Maison des ours retraités au Pérou, la famille Brown et notre ours préféré plongent dans un voyage inattendu et plein de mystères, à travers la forêt amazonienne et jusqu'aux sommets des montagnes du Machu Picchu.



LOUISE VIOLET

Sortie : 6 novembre 2024 (1h48). Drame, Historique réalisé par Eric Besnard avec Alexandra Lamy, Grégory Gadebois, Jérôme Kircher

Tout public

1889. Envoyée dans un village de la campagne française, l'institutrice Louise Violet doit y imposer l'école de la République (gratuite, obligatoire et laïque). Une mission qui ne la rend populaire ni auprès des enfants... ni auprès des parents.



GOD SAVE THE TUCHE

Sortie : 5 février 2025 (1h33). Comédie réalisée par Jean-Paul Rouve avec Jean-Paul Rouve, Isabelle Nanty, Claire Nadeau

Les Tuche mènent à nouveau une vie paisible à Bouzolles. Mais lorsque le petit-fils de Jeff et Cathy est sélectionné pour un stage de football à Londres, c'est l'occasion rêvée pour toute la famille d'aller découvrir l'Angleterre et de rencontrer la famille royale. Entre chocs culturels et maladroites, les Tuche se retrouvent plongés au cœur de la royauté anglaise, qui n'est pas prête de doubler leur séjour !



LA PIE VOLEUSE

Sortie : 29 janvier 2025 (1h41). Drame réalisé par Robert Guédiguian avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Gérard Meylan

Maria n'est plus toute jeune et aide des personnes plus âgées qu'elle. Tirant le diable par la queue, elle ne se résout pas à sa précaire condition et, par-ci par-là, vole quelques euros à tous ces braves gens dont elle s'occupe avec une dévotion extrême... et qui, pour cela, l'adorent... Pourtant une plainte pour abus de faiblesse conduira Maria en garde à vue...

Cocoon Services

Conciergerie

Email : cocoon.services88@outlook.com

Site Web : cocoonservices.fr

Marie 06 47 75 57 60

Natacha 07 70 80 91 88

La Bresse 88250

La photo du mois



Le Lac des Corbeaux

**Recette proposée par
la fromagerie Gourmand'art
rue de l'Eglise et 60 rue du Hohneck
88250 La Bresse**



Fondue au Munster

**AOP fermier lait cru des Hautes Vosges, lard fumé
des Vosges et Carvi des Vosges (cumin des prés).**

Ingrédients :

- 250 g de munster fermier AOP au lait cru des Vosges
- 250 g de vacherin fermier au lait cru du massif vosgien
- 10 cl de vin blanc sec (Apremont, Pinot Blanc, etc.)
- 2 pincées de graines de carvi (cumin des prés)
- 50 g de lard fumé des Vosges, coupé en allumettes
- 1 gousse d'ail, ciselée

Pour 2 personnes

Préparation

Étape 1

Préparer les ingrédients

Couper les fromages (munster et vacherin) en petits cubes.

Tailler le lard fumé en allumettes.

Ciseler finement la gousse d'ail.

Étape 2

Préparer le caquelon

- Si l'appareil à fondue est électrique : régler sur feu moyen.

- S'il fonctionne à l'alcool à brûler : commencer la préparation sur une plaque de cuisson avant de transférer sur l'appareil à table.

Étape 3

Commencer la fondue

Verser le vin blanc et l'ail ciselé au fond du caquelon.

Chauffer jusqu'à ce que le vin soit bien chaud.

Étape 4

Ajouter les fromages

Incorporer 3/4 du vacherin et les graines de carvi dans le vin chaud.



Mélanger doucement en effectuant des mouvements en huit, de haut en bas, jusqu'à ce que le fromage soit fondu.
Ajouter ensuite le reste des fromages et mélanger patiemment jusqu'à obtenir une préparation homogène.

Étape 5

Ajuster la cuisson

Réduire le feu si le mélange entre en ébullition.

Augmenter légèrement la température si la préparation est trop compacte.

Étape 6

Finaliser

Ajouter les allumettes de lard fumé en fin de cuisson. Bien mélanger.

Dégustation

Servir la fondue avec :

- Des crudités
- Du pain
- Des pommes de terre rôties
- De la charcuterie artisanale



Article du groupe majoritaire

Evolution des dotations de l'État et leurs impacts
Accès à la Route des Crêtes et aux sites Naturels du Massif Vosgien : Un enjeu majeur pour notre territoire

La Route des Crêtes et les sites remarquables du Massif Vosgien sont des joyaux naturels et culturels qui participent à l'attractivité de notre territoire. Cependant, l'accès à ces lieux emblématiques mérite toute notre attention afin de concilier préservation de l'environnement et développement touristique durable.

Lors des périodes de fortes affluences touristiques, le débat sur les accès aux sommets vosgiens refait surface avec de nombreux propos excessifs de la part d'individus qui voudraient limiter drastiquement l'accessibilités aux sommets vosgiens.

Notre position n'est surtout pas de nier toutes les problématiques engendrées par des excès de fréquentations à certaines périodes mais plutôt de poser calmement les choses et de trouver des solutions coconstruites et acceptables par tous.

A ce titre, il faut rappeler que la route des crêtes n'est pas qu'un lieu dédié aux ballades touristiques mais est bien une route qui assure un lien entre différentes vallées de notre massif. L'activité économique, tant touristique qu'agricole est en place et se développe autour de cette route emblématique déjà fermée en hiver 5 mois de l'année sur la majeure partie de sa distance.

La Navette des Crêtes est en place et en perpétuelle adaptation depuis 12 ans, mais peine à trouver pleinement son public. Ne faudrait-il pas la limiter à uniquement une navette sommitale afin de garantir une fréquence importante, et peut être avec des véhicules plus petits, plus maniables ? Mais quid de l'accès depuis les vallées.

L'utilisation de téléporté pourrait être aussi étudiée ; plutôt que d'envisager de construire de nouveaux appareils, réfléchissons à utiliser ceux qui existent comme le Vologne Express qui répond à beaucoup d'enjeux notamment avec un parking disponible en période estivale. Il resterait à gérer le dernier Kilomètre entre le haut du télésiège et les déplacements sur la route des crêtes... Nouvel appareil ou aménagements piétons ? En tout cas, cela mérite d'être réfléchi et expérimenté, c'est notre volonté et nous y travaillons avec les partenaires privés et public intéressés par la démarche.

L'accès au sommet du Hohneck revient aussi régulièrement dans les débats. Nous voulons rappeler que la route qui mène au sommet est une route communale et que la volonté de la commune est bien de permettre l'accès à ce site emblématique au plus grand nombre, au sens de la loi sur l'accessibilité et de la qualité de cet accès. Une réflexion est en cours, sur des aménagements qui empêcheraient le stationnement sauvage de part et d'autre de la voie pour le diriger exclusivement vers le parking aménagé du sommet.

D'autres sites peuvent être concernés par des problèmes d'accès, comme le Lac des corbeaux qui est très fréquenté. La mise en sens unique sur la période estivale et l'aménagement de nouveaux emplacements de parking, le long de la voie et en contrebas du parking actuel donnent de bons résultats, en termes de fluidité et d'accessibilité des secours.

Pour aller plus loin, en partenariat avec la Comcom, nous allons expérimenter une navette gratuite depuis le centre-ville dès cet été. Plutôt qu'une nouvelle étude, nous préférons tester et en tirer les enseignements.

Notre commune, au cœur de ce patrimoine exceptionnel, a un rôle clé à jouer. Nous devons garantir des conditions d'accès sécurisées et respectueuses des milieux naturels, tout en facilitant la découverte de ces paysages par le plus grand nombre.

Il est également essentiel de sensibiliser les visiteurs à la fragilité de ces espaces et d'encourager les pratiques responsables. Un partenariat renforcé entre collectivités, acteurs du tourisme et associations locales permettra d'assurer une gestion concertée et équilibrée de la fréquentation.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 10 janvier 2025

Depuis des mois (voire des années), le monde agricole français subit une crise que la récente signature du Mercosur - traité de libre-échange imposé par l'Europe - ne fait qu'exacerber. Les agriculteurs subissent tout à la fois la concurrence déloyale des marchés extérieurs à l'UE et le diktat des centrales d'achats qui leur imposent des prix ne leur permettant plus de vivre de leur travail. L'application de règles ultralibérales conduit à une situation paradoxale et dramatique : ceux qui nous nourrissent ont de plus en plus de mal à se nourrir !

Quelles solutions apporter pour soutenir nos agriculteurs, à l'échelon local en particulier ?

En pleine période de refonte du PLU, nous nous devons de préserver les terrains agricoles favorables, notamment ceux qui sont mécanisables, pour produire du fourrage et lutter contre l'enfrichement. Nous sommes aussi favorables à tout ce qui peut inciter les circuits courts (vente en direct, marché des paysans, AMAP, ...). Ici, ce sont les producteurs qui décident des prix qui - et c'est la moindre des choses - seront rémunérateurs. De plus, les circuits courts créent une proximité entre consommateurs et agriculteurs, permettant aux premiers de mieux percevoir les difficultés, les contraintes, mais aussi les passions des seconds. Les circuits courts, c'est aussi moins d'intermédiaires, donc des prix de vente qui restent abordables, et moins de pollutions liées aux transports.

Cependant, tous les produits ne sont pas accessibles en circuits courts. Les solutions se trouvent donc également dans les politiques agricoles nationale et européenne.

Nous ne sommes pas favorables à un rejet systématique des normes, comme certains le demandent. En effet, une agriculture sans réglementation, gouvernée par les seules lois du marché, conduirait tôt ou tard à des catastrophes sanitaires et environnementales : maladies chez les agriculteurs et les consommateurs exposés aux intrants toxiques, baisse de la fertilité des sols, pollution des eaux de consommation, En théorie, les normes sont une garantie de pérennité du système agricole. Pour autant, sont-elles toutes justifiées, efficaces ou applicables ? Peut-être pas. Nous n'avons pas la connaissance fine du sujet pour en juger, mais un travail de réflexion sur la révision de certaines normes nous semble nécessaire.

Plus que tout, ce qui nous paraît aberrant, c'est que les traités de libre-échange permettent d'importer des denrées alimentaires produites sans respect des normes sanitaires et environnementales imposées à nos agriculteurs européens. Avec à la clé une triple conséquence désastreuse : l'asphyxie de nos agriculteurs face à une concurrence déloyale, l'abandon de notre autonomie alimentaire, et l'intoxication, aussi bien des consommateurs français que des producteurs des pays d'origine. Nous sommes donc résolument pour l'application des mesures miroir.

Bien entendu, les normes entraînent un surcoût sur le produit final. Nous pensons que le consommateur doit l'accepter, même si ce discours semble difficilement audible à une époque où le pouvoir d'achat est une des priorités des français. Il faut garder en tête que la part moyenne du budget des ménages consacrée à l'alimentation a baissé de plus de 40 % depuis 1960, pour atteindre 14 % des dépenses totales en 2023. En se tournant davantage vers des produits moins transformés, moins carnés et de saison, il est possible de contenir ses dépenses alimentaires.

Avec notre porte-monnaie, nous avons autant de pouvoir sur l'évolution de la société qu'avec notre bulletin de vote. Nous pouvons soutenir nos agriculteurs par des achats réfléchis et orientés (surtout pour les ménages qui en ont les moyens). Et ce pouvoir s'étend bien au-delà du monde agricole. Choisir de travailler avec les commerces, les artisans, les producteurs locaux, c'est dynamiser la vie dans notre vallée..

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »



La Bête des Vosges



Ce mois-ci, le dossier traite d'un sujet peu banal. Qu'importe le fait de ne pas avoir de réponse à cette énigme, la Bête des Vosges est un évènement marquant de notre territoire, qui presque 50 ans plus tard, intéresse encore des générations différentes comme l'a prouvé, il y a peu de temps, la venue d'un influenceur de notre époque. Voici dans ce dossier, un petit rappel de ce phénomène marquant.

*Bonne lecture !
Yannick DANIÉLOU*

La Bête des Vosges : une terreur silencieuse des années 1970

En 1977, un mystère terrifiant frappe le département des Vosges. Une série d'attaques sauvages et inexplicables secoue certains villages, plongeant les habitants dans une peur grandissante et profonde. Pendant plusieurs mois, un prédateur insaisissable, surnommé "la Bête des Vosges", sème la terreur en massacrant bétail et animaux sauvages, sans jamais se dévoiler. Les bêtes tuées sont retrouvées dans un état de mutilation. Ce phénomène étrange et angoissant n'épargnera pas la commune de La Bresse, avec de nombreux dégâts dans les troupeaux, et une peur qui se propage vers les habitants.



▲ Moulage d'une trace de patte de la Bête des Vosges

Malgré les efforts conjoints des chasseurs, des gendarmes, des scientifiques et des autorités locales, l'identité de cette créature demeure un mystère absolu. Les témoignages se multiplient, les hypothèses naissent en nombre, mais aucune explication rationnelle ne semble capable d'éclairer cette étrange série d'événements. Ce dossier reste à ce jour un objet de fascination. Quarante ans après, la Bête des Vosges demeure une légende énigmatique, comparable à d'autres mystères historiques, tels que la Bête du Gévaudan du XVIII^e siècle, dont les échos semblent encore résonner dans l'imaginaire collectif.

Encore dix-sept brebis égorgées à Rambervillers Deux cent soixante personnes ont traqué vainement la bête des Vosges

L'animal qui inquiète les populations depuis déjà un mois, s'est à nouveau manifesté, samedi, à Rambervillers dans les parcs qui ceinturent la ferme de M. Michel Marin, éleveur, au lieu-dit « Bouzillon ». Dix-sept brebis, qui étaient sur le point d'agneller, ont été égorgées. La bête des Vosges, qui a laissée des empreintes dans la terre fraîche, s'est manifestée à moins de cent mètres de l'habitation de M. Martin, et des premières maisons de la cité rambeuvillaise.

Une nouvelle battue fut mise sur pied et, cette fois, les responsables de la fédération ont mis les bouchées doubles avec deux-cent-soixante personnes, dont quatre-vingt-dix « bidasses », cent-dix fusils et soixante agriculteurs décidés à débusquer le fléau de la forêt de Rambervillers.

Mais la bête demeura introuvable. Elle court toujours à la recherche d'une quatre-vingt-sixième victime. Lire l'article de Claude Meyer en « Région ».



Les moutons, victimes de la bête sanguinaire, ont tous été égorgés à coups de crocs, certaines brebis ont même été étripées.



Les chasseurs du pays et les traqueurs paysans et militaires étaient nombreux au rendez-vous.

▲ Le 29 avril 1977, 260 hommes furent mobilisés pour traquer la Bête des Vosges. (Presse régionale)

Les premières attaques

Le premier incident notable survient le 28 mars 1977, dans le petit village de Domèvres-sur-Durbion, à proximité d'Épinal. Ce matin-là, un éleveur fait une découverte macabre : sept de ses moutons sont retrouvés sauvagement tués dans leur enclos, laissés à l'état de cadavres déchiquetés. Les blessures, profondes et multiples, témoignent d'une agression d'une rare violence. À première vue, les autorités supposent qu'un chien errant pourrait en être la cause, mais cette hypothèse est rapidement balayée par les spécificités des blessures.

Le 30 mars, à Hadigny-les-Verrières, le tableau macabre s'aggrave avec la découverte de onze brebis et agneaux égorgés et parfois mutilés de façon inimaginable. Le lendemain, un autre événement frappant secoue la région : une biche de 100 kg est retrouvée morte à Romont, sans que l'on sache si elle a été tuée par le même prédateur. Les jours et les semaines qui suivent, les attaques se poursuivent avec une régularité inquiétante, chaque fois plus violentes et implacables. Les habitants commencent à prendre conscience qu'ils sont face à quelque chose de bien plus terrifiant qu'un simple acte isolé. Les autorités se retrouvent démunies, ne sachant comment faire face à ce prédateur hors normes.



▲ Carcasses de moutons tués par la Bête

Crédit photo Robin Hunzinger

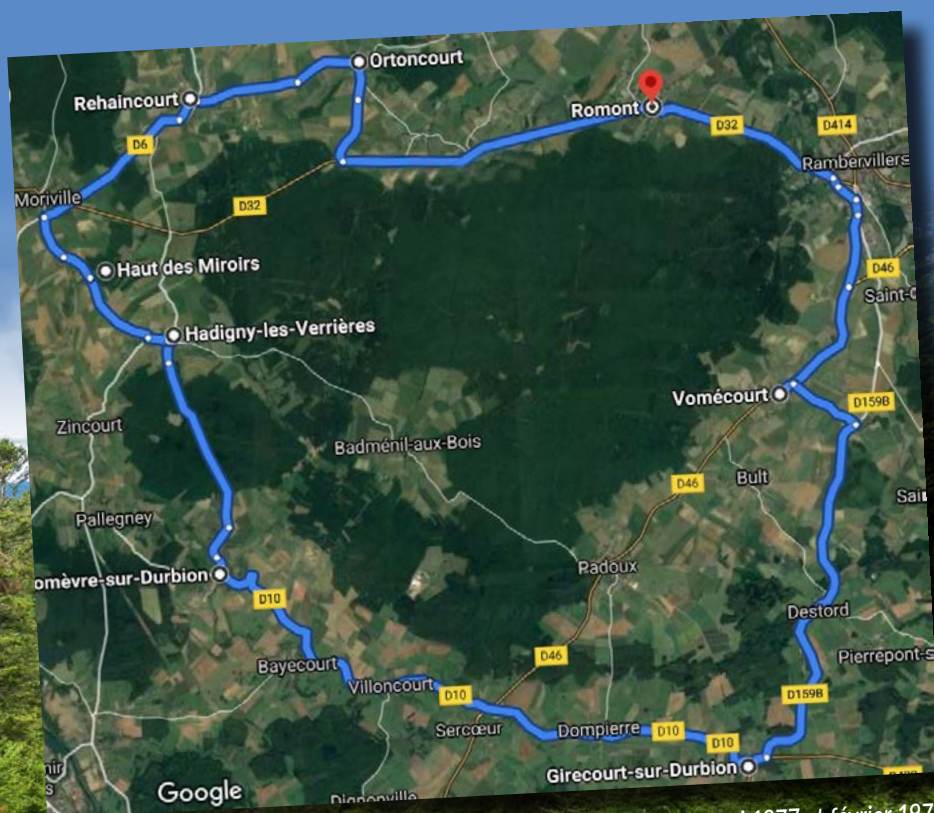
Une créature insaisissable :

La montée des rumeurs

Les mois suivants sont marqués par une montée en flèche des rumeurs. La Bête semble narguer la population et les autorités, toujours un pas en avant. Les témoins rapportent des apparitions de créatures aux allures d'animaux sauvages hors normes. Certains parlent d'un loup enragé, mais cette hypothèse est vite écartée. Les loups n'étaient plus présents dans les Vosges depuis plusieurs décennies, et l'agression est bien trop inhabituelle pour correspondre au comportement de ce prédateur naturel. D'autres parlent de chiens sauvages ou même d'un hybride étrange, un croisement entre plusieurs espèces. Mais ces hypothèses peinent à convaincre.

La peur grandit dans les villages, et les rumeurs se multiplient : certains affirment avoir vu des créatures de grande taille, à la silhouette étrange et aux comportements inhumains. D'autres évoquent des témoins ayant aperçu une bête gigantesque, aux yeux brillants, semblable à un gros chien-loup mais plus imposante et menaçante. Des voix s'élèvent, chuchotant des spéculations encore plus fantastiques : serait-ce une créature échappée d'un zoo ou d'un cirque, ou un animal dressé par l'homme dans un but obscur ? D'autres encore parlent d'un "dogman", une légende urbaine de créatures mi-homme, mi-chien.

Bien que la Bête ne semble jamais avoir attaqué directement des humains, la peur s'installe. Les habitants évitent de s'aventurer dans les forêts. Les nuits sont de plus en plus longues et angoissantes. Le mystère de la Bête prend de l'ampleur, et les journaux nationaux commencent à relater l'histoire, exacerbant la peur.



▲ Secteur de la Bête entre mai 1977 et février 1978

Les battues

Face à l'ampleur des attaques, des battues géantes sont organisées. Des centaines de chasseurs, épaulés par des gendarmes, s'engagent dans une chasse effrénée, sillonnant les forêts et les prairies des Vosges. Les pièges sont tendus, les gardes forestiers scrutent les alentours, mais la Bête semble toujours réussir à échapper à la traque. Elle est repérée pour la première fois près de La Bresse, où elle semble résider pendant un temps. La région, déjà réputée pour ses paysages sauvages et isolés, devient le centre de l'angoisse locale. Mais chaque tentative de capture reste infructueuse.

En octobre 1977, une attaque d'une rare violence survient : 21 animaux, dont des moutons, des brebis et des agneaux, sont retrouvés morts en une seule nuit. Les marques de violence sont tellement graves qu'elles laissent présager un prédateur exceptionnellement puissant. Les témoins parlent d'une silhouette massive, rapide et redoutable. Certains évoquent des traces de griffes mesurant entre 8 et 10 cm, retrouvées dans la neige ou la boue. Ces empreintes mystérieuses sont souvent interprétées comme appartenant à un animal d'une taille et d'une force hors du commun. Un photographe local, Ernest Gless, parvient même à prendre une photo floue de l'animal, une image qui deviendra l'une des rares "preuves" visuelles de son existence, mais qui, comme tant d'autres éléments du dossier, suscite de vives controverses. L'authenticité de la photo est mise en doute, mais son existence attise la curiosité.

▼ *L'unique photo de la Bête des Vosges prise par Ernest Gless*



Credit Photo Ernest Gless

Les témoignages et hypothèses : une enquête sans fin

En octobre 1977, Antenne 2 (maintenant France 2) réalise un reportage à La Bresse.

Les journalistes interviewent plusieurs Bressauds et Bressaudes : des chasseurs, des éleveurs ou de simples habitants de la commune.

Depuis six mois, la Bête a fait de La Bresse son terrain de chasse. Elle descend de la montagne à la tombée de la nuit, rôdant au milieu des fermes et des premières maisons. Les premiers à réagir ont été les chasseurs, enchaînant les rondes de nuit et les battues collectives.

D'après eux, la Bête est maligne : elle les sent venir. Malgré 32 tirs, aucun ne l'a touchée.

Un éleveur affirme avoir aperçu la Bête. Un soir, en pointant son projecteur vers le bas de son parc, il a vu deux yeux qui brillaient. Maintenant, il sort armé, prêt à riposter au moindre bruit. Il a donc fallu se résoudre à rentrer les troupeaux la nuit. Le soir, il ne reste qu'une dizaine de moutons broutant au milieu des barbelés et des pièges.

▼ Plus de 250 hommes furent mobilisés pour traquer la Bête



Une Bressaude, qui raconte qu'elle ne sort plus la nuit par peur de tomber sur la bête « *Quand il n'y a plus de troupeaux, si elle a faim, elle peut s'attaquer aux personnes* », dit-elle, rejoint les propos d'un gendarme interviewé pendant le reportage, qui affirme que « *la Bête existe et que ce ne sont pas des histoires.* » La mairie et les autorités sont intervenues à leur tour avec un plan d'attaque intercommunal : un système d'alarme et l'intervention de l'armée ou de la gendarmerie si nécessaire. Les analyses des empreintes envoyées au Muséum national d'Histoire naturelle suggèrent qu'il pourrait s'agir d'une louve, mais cette hypothèse soulève une question cruciale : comment un tel animal, un prédateur de cette taille, aurait-il pu réapparaître dans une région où les loups étaient absents depuis plusieurs dizaines d'années ?

De nombreuses théories ont été avancées, mais aucune n'a jamais fait consensus. Parmi celles-ci, on évoque l'idée d'un animal mystérieusement élevé dans un domaine privé par un riche propriétaire, avant qu'il ne s'échappe et ne devienne un danger pour la population. Mais l'enquête reste ouverte, et le mystère persiste.

Une légende qui perdure.

▼ Battue des chasseurs (source INA)



▼ Piège à loup, installé au bord d'un pré pour tenter d'après la Bête (source INA)



Quarante ans après, la Bête des Vosges reste une énigme irrésolue. Le mystère demeure intact, et il continue d'alimenter les récits et les légendes. Les habitants de la région, bien que moins terrifiés, n'ont jamais oublié la terreur vécue durant ces mois sombres de 1977.

En 2011, des attaques similaires se produisent à Ventron, où près de 40 moutons sont retrouvés morts en l'espace d'un mois. Ces événements ravivent les peurs et les spéculations, redonnant vie à la légende de la Bête des Vosges.

Aujourd'hui, celle-ci est toujours présente dans l'imaginaire collectif, un monstre insaisissable, une légende vivante. Les montagnes des Vosges, gardent en elles l'ombre de cette créature, dont la véritable nature échappe encore aux chercheurs et aux témoins.



Vie communale Les Amis du Hohneck

Les deux spectacles de Noël proposés par le club des Amis du Hohneck ont connu, comme d'habitude, un grand succès, fruit de mois de préparation minutieuse menée avec passion par une équipe de bénévoles dévoués, sous la houlette de Christiane Chevalley, directrice artistique, qui a annoncé que ce serait le dernier spectacle où elle occuperait ce rôle. Pour clôturer la soirée en beauté, chaque spectateur est reparti ravi avec un colis de Noël composé de brioche, papillotes et mandarines, offert par l'association.

CONCOURS DE TAROT INTERCLUB ORGANISÉ PAR



Inscriptions : 10 €
Inscriptions dès 13 h 30
Début du concours à 14 Heures

28 février 2025

CCS
12 rue Mougel
Bey
La Bresse

Lots à tous les participants
Boisson et part de brioche offertes
Renseignements et pré réservations auprès de
Claudine Pierrel 07 65 53 48 41



On ne « lit » bien qu'avec son cœur !

Du cœur, ils en avaient tous pour participer à la bourse aux livres organisée par la MLC et Asil/Accueil 88 le 21 décembre.

Des bras pour installer les 1200 livres récupérés grâce à la générosité des donateurs, et des visiteurs pour acheter ces livres d'occasion.

Du monde, il y en a eu ! Des dons aussi ! Merci aux jeunes ados de la MLC pour leur participation. Merci à Chantal et Laëtitia pour avoir permis de prolonger l'opération pendant les vacances à la MLB.

Cette journée s'est terminée par une séance de « Et si on lisait ». Parmi les 6 présentateurs, il y avait Fatma, qui avait choisi « Le Petit Prince » qu'elle a lu en 3 langues.

Un moment fort qui a fait le lien avec toute cette journée.

Elle nous confirme que l'on ne voit bien qu'avec le cœur...



Vie communale

La Tourterelle Noël à la maternelle La Tourterelle

Le Père Noël avait pris un peu d'avance en déposant des cadeaux pour chaque classe, le jeudi 19 décembre. C'est avec grand plaisir que les petites mains ont déchiré les emballages pour découvrir les jeux éducatifs que le Père Noël avait livrés.



Les P'tits Amis de Oui-Oui Quand fin d'année rime avec convivialité

Chez les P'tits Amis de Oui-Oui, deux temps forts ont rythmé la fin d'année 2024.

Dans un premier temps, un atelier à destination des parents et des enfants a été proposé le samedi 7 décembre au matin. Lors de ce temps fort, les parents ont pu découvrir l'approche Snoezelen, qui consiste à mettre en place des univers sensoriels dans une lumière tamisée pour un moment de détente et de plaisir. Différents espaces ont donc été installés au multi-accueil avec des tentes dans lesquelles se trouvaient des projecteurs lumineux et jouets sensoriels à manipuler.

Une semaine plus tard, dans le but de fêter les congés et les fêtes de fin d'année, les salariées et les bénévoles de l'association ont pu se retrouver à l'occasion d'une soirée placée sous le signe de la détente. Un buffet et des jeux d'équipe ont été proposés afin d'échanger en toute convivialité.



Vie communale

Groupe scolaire Saint-Laurent

Maternelle

Le mois de décembre était attendu.

Et pour cause : ce fut le retour des lutins du Père Noël.

Quand les enfants sont arrivés et ont aperçu un gros carton avec des lutins dessinés sur l'étiquette, ils ont compris.

S'en sont suivis des jours de bêtises : se cacher dans les bureaux des CP, faire des gribouillages avec les crayons des petits, faire un tas avec les chaussons et se cacher dedans, se cacher dans le bureau de la directrice, se cacher dans le sapin, se coucher sur une pile de couvertures de la sieste etc ...

Chaque matin, les enfants avaient hâte de découvrir la bêtise du jour !

Et le dernier jour pour se faire pardonner Filou et Elfie ont offert aux enfants des boules de Noël en chocolat.



Primaire

Comme tous les ans à la même période, tous les élèves, de la maternelle aux CM2 de l'école Saint-Laurent, ont pu profiter d'une journée jeux de société organisée par Julie Valentin, ancienne élève de l'école et représentante des jeux Oika Oika.

A cette occasion, les élèves jouent entre eux mais aussi avec leurs professeurs et leurs parents conviés pour l'occasion. Cette journée a pour but de montrer aux élèves que les jeux de société sont porteurs d'enseignements : ils permettent de développer le sens logique, la maîtrise de soi, la patience et l'esprit d'équipe parfois. Ils sont divertissants mais sont aussi un bon substitut aux écrans souvent trop présents aujourd'hui.

Instructive et divertissante, cette journée a fait le bonheur des petits et des grands!

Collège

Au groupe scolaire Saint Laurent : la pratique des langues étrangères de la maternelle au collège est quotidienne.

Pendant 3 semaines en janvier, les élèves des classes de 6^e et 5^e jouent pour gagner ensemble. Cet événement a pour objectif de créer une vraie stimulation au sein du groupe. En s'entraînant quotidiennement, chaque élève va progresser grâce à des questions de grammaire, de vocabulaire, de prononciation, de civilisation.

Idéal pour entraîner un maximum d'élèves dans l'aventure, cet événement a pour objectif de renforcer l'implication des élèves. **Il n'y a pas de note à la fin.** Seul le niveau d'implication compte.

Everyone loves English at St Laurent School.



Sport La Bressaude



Le mot du président

La possession de minibus pour faciliter les déplacements en groupes nous est souvent enviée par les clubs que nous rencontrons. Elle représente un coût important pour l'association.

Après avoir constaté une envolée des kilométrages parcourus depuis le mois de septembre, des mesures ont été prises visant à encadrer plus précisément les demandes des sections pour leur mise à disposition. Un nombre de km pris en charge par la caisse centrale a été accordé à chaque section en privilégiant les jeunes et les sorties pour compétitions. Au delà, les sections devront mettre la main à la poche pour participer à l'effort financier que représente la possession et l'usage de ces minibus.

Dans la même démarche de maîtrise des dépenses afin de disposer en caisse centrale d'une réserve financière minimum permettant d'assurer les dépenses mutualisées courantes et de faire face à un éventuel imprévu, les subventions demandées par les sections pour l'exercice 2024/2025 seront octroyées en tenant compte des disponibilités financières de chacune d'elles, de leur besoin effectif, de leur capacité et des efforts déployés pour s'autofinancer.

Du côté activité et résultats, au mois de décembre ce sont 42 compétitions disputées et 49 victoires et podiums obtenus. La Bressaude boucle l'année 2024 sur 527 podiums et victoires obtenus par la participation à 407 compétitions.

Ski club

L'international apporte de belles satisfactions et confirme, le haut niveau de performance dont font preuve régulièrement de plus en plus de jeunes du foyer de ski, grâce à n'en pas douter à l'excellente formation reçue depuis leur inscription.

En biathlon, Paula Botet confirme son retour en grande forme après une qualification obtenue avec brio pour l'IBU Cup (circuit B de la coupe du monde de biathlon) où elle signe déjà 2 victoires et plusieurs podiums sur les épreuves des 3 premières étapes en Suède, Norvège et Autriche, ce qui lui vaut d'être appelée en coupe du monde A sur l'étape d'Oberhoff en Allemagne du 9 au 12 janvier télévisée sur la chaîne « l'équipe 21 ».

En IBU juniors Cup, Amandine Mengin et Guillaume Poirot se placent en tête du classement général après 2 étapes en Italie et en Suisse. Suite à ses résultats en Coupe de France à Prémanon, Amandine est sélectionnée pour participer à l'étape de l'IBU Cup d'ARBÈRE en Allemagne.

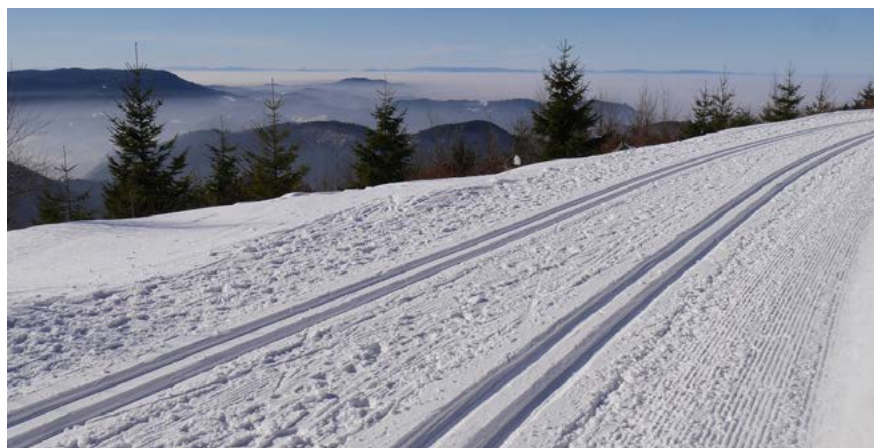
En FESA Cup (ex OPA Cup) européenne de ski de fond, les Bressauds constituent les $\frac{3}{4}$ du contingent français :

Léonie Perry, Romain Vaxelaire et Mattéo Correia totalisent plusieurs top 10 et podiums après les étapes d'Italie et d'Autriche, tant et si bien que Léonie Perry est sélectionnée par la FFS pour participer pour la première fois de sa vie aux épreuves du « Tour de ski » dans le cadre de la Coupe du monde où elle se positionne étonnamment comme la meilleure française après les 2 premières courses.

Sur le plan national, les coupes de France de biathlon, de ski de fond, de saut et combiné nordique sont lancées. On retrouve Amandine et Guillaume sur le circuit biathlon avec 1 victoire et plusieurs podiums. Léonie, Romain et Mattéo enchainent victoires, podiums et top 10 sur les premières étapes du circuit ski de fond et sur les premières courses en régions.

Justine Mengin et Oriane Didier de leur côté, ont pu se tester sur le grand tremplin de 118 m à Chaux-Neuves.

Et plusieurs compétitions dans le massif ont d'ores et déjà permis aux plus jeunes comme aux plus chevronnés de s'étalonner par rapport à la concurrence ou simplement de prendre plaisir à retrouver l'ambiance et le stress de la compétition.



Sport

La Bressaude (suite)

Les 32^e Mérites Sportifs Vosgiens :

Le 17 décembre dernier, le Conseil Départemental des Vosges invitait le monde sportif vosgien : compétiteurs, encadrant et bénévoles, à découvrir et célébrer les élus des Vosgiens et du jury parmi les nominés présentés par les Fédérations et Comités sportifs départementaux dans chacune des catégories proposées.

L'Association Omnisports La Bressaude était fortement représentée avec, dans les catégories :

Ecoles de sport :

- l'Ecole de la section Tir sportif
- l'Ecole de la section Gymnastique
- Espoir de l'année :
Paula Oudot section Tir Sportif

Titres nationaux et Podiums internationaux :

- Delphine Claudel du Ski Club
- Paula Oudot section Tir Sportif
- Léonie Perry du Ski Club
- Romain Vaxelaire du Ski Club

Sportif de l'année :

- Delphine Claudel du Ski Club

Parée du titre de sportive vosgienne de l'année 2023, Delphine n'a pas eu de succession cette année parmi les licenciés de La Bressaude mais un tel nombre de nominés, et ce dans 4 catégories différentes, consacre non seulement leur valeur sportive mais rend également honneur à tous ceux qui les ont encadrés et formés.

Le 9 janvier dernier, était une belle journée pour le ski bressaud avec les victoires de Paula Botet, qui participait pour la première fois depuis deux ans à une épreuve de Coupe du monde de biathlon. Elle a remporté le sprint 7,5 km, première épreuve de l'étape d'Oberhof en Allemagne, une course retransmise en direct sur la chaîne L'Équipe 21.

Amandine Mengin a également brillé pour sa première participation en IBU Cup (circuit B de la Coupe du monde), en remportant le sprint 7,5 km, première épreuve de l'étape d'Arber, également en Allemagne.

État-civil

Décembre 2024

Décès

Yvonne Thimont, âgée de 95 ans, domiciliée 5 Traverse des Grands Viaux, décédée le 2 décembre à Remiremont.

Marie Thérèse Antoine, âgée de 90 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, veuve de Pierre Mougel, décédée le 13 décembre à La Bresse.

Laurent Claudel, âgé de 74 ans, domicilié 2 route des Bouchaux, époux de Marie-Claire Georges, décédé le 16 décembre à Saint-Dié-des-Vosges.

André Aubert, âgé de 83 ans, domicilié 13 rue du Chevreuil Blanc, époux de Nicole Richard, décédé le 20 décembre à Remiremont

Etiennette Delysse, âgée de 87 ans, domiciliée 1 impasse des Granitiers, épouse de André Kotlyar, décédée le 22 décembre à La Bresse.

Roger Gaboriau, âgé de 95 ans, domicilié 3 rue Joseph Remy, époux de Georgette Druart, décédé le 23 décembre à Remiremont.

Roger Poirot, âgé de 85 ans, domicilié 20 route de Planois, époux de Thérèse Toussaint, décédé le 27 décembre à Gérardmer.

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement
e-mail : info@labresse.fr - www.labresse.fr

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89 - 7 route de Niachamp

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du

patrimoine : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claire

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claire

Régie Municipale d'Électricité :

03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

et le vendredi : 8h30-12h

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

SIA : 03 29 62 54 21

Service des eaux : 06 08 23 56 53



Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Appel d'urgence européen
unique : 112

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) :

0820 33 20 20



Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Mercredi et jeudi et possibilité de consultations
auprès de médecins remplaçants

Borne de téléconsultation médicale

à la pharmacie du Hohneck

du lundi au samedi sans rendez-vous

8h30 - 11h45 et 14h - 18h45

Dentiste : Dr Mathieu

18 rue de l'Église - 03 29 25 02 32

Services sociaux

Maison de Services au Public (MSAP)

Centre Culture et Social, 12 rue Mougel Bey

Pour prendre RDV, joindre les Antennes France

Service de : Le Thillot - Tél. : 03 29 24 87 63

Saulxures-sur-Moselotte - Tél. : 03 29 24 96 46

Conciliateur de justice

Espace Social et Culturel de Cornimont

1^{er} et 3^e mercredi - 14h à 19h

Mairie de Vagney - 2^e et 4^e mercredi

9h à 12h et 14h à 17h

Bruno Poizat

Par téléphone au 07 68 03 63 18

ADMR Permanence téléphonique :

03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96

06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro

Audiotel 3237

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel - 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h30

et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours

fériés : faites le 15

La Poste



Horaires : Fermeture les lundis

Du mardi au vendredi de 9h-12h

et 14h-17h30

Samedi : 9h-12h

Horaires d'hiver des déchèteries du 1^{er} novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 24 02 88

Les trois déchèteries de la communauté de communes
sont accessibles à tous les habitants du territoire,
quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 17h
Mardi	8h30 - 12h	
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 17h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		14h - 17h
Mercredi		14h - 17h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat
Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire _____ Reçoit sur rendez-vous

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM _____ Reçoit sur rendez-vous

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines _____ Reçoit sur rendez-vous

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement _____ Jeudi de 10h à 11h

Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles _____ Reçoit sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages _____ Reçoit sur rendez-vous

Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales _____ Reçoit sur rendez-vous

